



Mairie de Saillans

N° 17
AUTOMNE 2017

Lettre d'info municipale

Sommaire

Cimetière communal.....	2
Le PACS en mairie !.....	2
Maison médicale	2
Maisons bois	2
Les travaux en cours et à venir	3
Zéro Phyto : formation.....	4
Une nouvelle SIL.....	5
Marché dominical	5
Semaine de l'économie locale	6
Les fêtes communales	7
SIVU	8
Ivan Pascaud, chargé de mission	9
Campagne de don au CCAS.....	9
Conciliateur de justice.....	9
Le livre d'André Bonnard	10
Infos sur la brocante.....	10
Marché de Noël	10
Les chantiers jeunes à Saillans.....	10



Groupe de Pilotage Citoyen 11

Le calendrier..... 11

La phase diagnostic, c'est parti .. 12

A noter pour 2018

- Bilan participatif et vœux de l'équipe municipale
Dimanche 28 janvier 2018
- Semaine de l'économie locale
du dimanche 25 mars au samedi 31 mars 2018

Parution Lettre d'info

• Attention, seules 2 lettres par an sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts se font dans certains lieux de Saillans (bibliothèque, Le Forum, café des sports...).

Saillans à l'heure européenne

Du 16 au 20 octobre, le village a eu l'honneur d'accueillir plusieurs personnes venant de toute l'Europe. Ces temps d'échanges ont permis de confirmer la volonté profonde de rapprocher les habitants de l'action publique dans toute l'Europe. Cela nous conforte dans nos choix. La société civile a besoin d'horizontalité et besoin aussi de s'accaparer une partie des décisions politiques. La transformation se fait sûrement encore à vitesse trop lente, mais cette direction est d'ores et déjà souhaitée par une multitude de structures et de citoyens à travers l'Europe.

Cette semaine a été aussi l'occasion de promouvoir Saillans et d'en utiliser les offres existantes (hébergements, restauration). Nos hôtes ont pu découvrir un village qui ne baisse pas les bras, où les services sont encore présents, même si cela est toujours fragile (→SIVU p. 8). Ils ont découvert un village qui innove (→semaine de l'économie locale p. 6), qui est solidaire (→ CCAS p. 9) et qui prend en main son avenir (→révision du PLU, p. 11-12).

Nous sommes fiers et heureux d'incarner cette volonté et d'être épaulés par un nombre important de citoyens. Nous savons aussi que certains n'adhèrent pas à cette vision, c'est une preuve de vitalité démocratique.

A nous de prouver que l'effort collectif que nous faisons depuis 2014, qui allie le fond et la forme, engendre bien-être commun et résultats.

L'équipe municipale

Acteurs économiques, attention !

Avant le 20 novembre, **vérifiez vos coordonnées** intégrées au mémento (téléchargeable sur la page «Vie économique») et renvoyez un message à économie@mairiedesaillans26.fr en cas d'ajout ou changement. C'est important car ce mémento va se retrouver aussi sur **certains panneaux de la signalétique du village pour une durée minimum de 3 ans...** ! (→ Lire page 5)

Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom _____

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

papier : mon adresse _____



Maison médicale

Une réunion a eu lieu avec notre partenaire DAH ainsi que le Cabinet Gaux et le BET "Fluides et électricité" Mounier Peyrin, afin d'adopter définitivement les derniers plans et de pouvoir procéder aux appels d'offres. Le calendrier prévu est : début des travaux en mars 2018, fin en mars 2019. Le 8 novembre, Agnès Hatton, Annie Morin et Caroline Postaire ont rendez-vous à la Région pour présenter le projet et solliciter un subventionnement supplémentaire. Dans la prochaine lettre d'info Hiver 2017 vous pourrez voir le plan de la maison médicale.

Maisons bois

Le chantier se termine. Les 4 maisons bois ont été attribuées par une commission de Drôme aménagement habitat (DAH). L'agence de Crest de DAH étudie les dossiers, reçoit les demandeurs de logements sociaux (qui ne sont pas forcément des habitants de Saillans) qui correspondent aux critères établis, la commission entérine le choix. Un représentant du CCAS assiste à l'attribution et donne son avis. Il est à noter que le CCAS a choisi des critères qui correspondent à ceux du bailleur.

Cimetière communal **Avis de constat d'abandon**

Le Maire de la commune de Saillans informe les descendants ou successeurs des titulaires de concessions perpétuelles figurant sur la liste ci-dessous que, par application du code des collectivités territoriales, et notamment l'article L2223-17, il sera procédé dans le cimetière communal,

le 27 novembre 2017 à 9 heures,

à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent ces concessions.

Il les invite à assister au dit constat ou de s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Contactez Thierry Pellissier (police.municipale@mairiedesaillans26.fr) pour toute question relative au cimetière.

Carré	Numéro	Ayants-droit	Date d'acquisition
2	46	Famille Planel	05/01/1942
3	48	Famille Gros Granon	07/08/1913
3	52	Famille Audran	22/12/1914
5	58	Famille Begou	10/09/1895
7	4	Famille Brun	28/03/1900
8	6	Famille James	07/04/1881
8	14	Famille Bouvier	16/06/1895

Le PACS, c'est maintenant en mairie !


À partir du 1^{er} novembre, c'est l'officier d'État civil de la commune de Saillans, Muriel Martin, qui enregistrera les déclarations, les modifications et les dissolutions de PACS (pacte civil de solidarité), et non plus le greffe du tribunal d'instance.

Une volonté de « simplifier le quotidien des citoyens et de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur leurs missions essentielles », précise le Garde des Sceaux dans une circulaire datée du 10 mai 2017, qui fournit aux communes la marche à suivre. Ce sont les officiers d'État-civil de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune qui seront compétents.

Toutefois, les citoyens qui le désirent pourront toujours passer une convention devant notaire. C'est au maire de déterminer s'il suffira aux partenaires de se présenter en mairie pour faire enregistrer les PACS ou s'ils devront prendre un rendez-vous de déclaration conjointe.

Dans tous les cas, ils pourront transmettre par correspondance le formulaire Cerfa de déclaration et les pièces justificatives à la mairie chargée d'enregistrer le PACS, en amont de l'enregistrement de la déclaration conjointe : soit par voie postale, soit par mail.

Les travaux en cours et à venir

PAPPH - Formation action du personnel communal	16 + 30 novembre 2017	Point 
Maison Médicale-permis de construire accordé	2017	
PLU phase Diagnostic	Lancée 18 octobre 2017	Commune
Pont et mur de soutènement St Jean	date à définir	Saint-Jean-route communale de desserte Gd Cèdre et quartiers résidentiels
Achat récupérateur, binette électrique, 2 batteries et débroussailleuse thermique	automne 2017	
Achat 10 panneaux "Zéro phyto"	automne 2017	
Taille 2 platanes	sept-17	Av. G. Coupois
Abattage et taille	sept-17	Cimetière
Route de la Gare-AEP (rénovation réseau d'eau potable)	automne hiver 2017	Route de la Gare
Aménagement CSE (containers à ordures ménagères semi-enterrés)	en cours depuis octobre 2017	Boulevard de l'Echo + City Stade
Eclairage public : extension de la rénovation	hiver 2017 printemps 2018	Route de la Gare
Remplacement 5 fenêtres	automne 2017	SMRD Place de la République
Arpentage pour division	automne 2017	Maison rue Porte Neuve/ place Maurice Faure
Arpentage pour division parcellaire - pour la création d'un système de filtrage par UV en 2018	automne 2017	St Moirans / Les Gerles
Arpentage pour division parcellaire	automne 2017	Parking maison médicale
S.I.L. (Signalisation d'information locale) 2ème phase	hiver 2017 printemps 2018	
Ré-installation barres à vélo et borne plastique	octobre 17	
Traçage interdiction de stationner - zone accessibilité ERP Poste Salle polyvalente		



Un prochain panneau d'affichage municipal à la Tuilière

Les quartiers des Samarins, de Trélaville, des Chapelains et de l'avenue Coupois en étaient déjà pourvus. Les habitants de la Tuilière auront très prochainement le leur, la commande a été passée.



Aménagement des CSE (containers à ordures ménagères semi-enterrés)

Zéro Phyto : formation du personnel communal

Les préconisations du *Plan communal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles* (PAPPH) ont été résumées dans la Lettre d'Info n°14 p.8. Leur mise en œuvre a commencé par l'acquisition du matériel prévu, notamment de la balayeuse qui est la mascotte du plan Zéro Phyto.



VILLAGE
SANS PESTICIDE

Dans ce cadre, une formation / action du personnel municipal est prévue pour les 16 et 30 novembre 2017, 2 jours d'apprentissage conduits par une paysagiste spécialiste des végétaux xérophytes (adaptés aux milieux secs), avec comme objectif la restructuration des espaces verts du Point **i** .
Le schéma de la formation permet aux agents de proposer et de créer des espaces verts. Ils pourront continuer l'action commencée sans formateur.

Premier jour le 16 novembre 2017 : souhaits d'aménagements, contraintes du site, solutions, travail en commun pour plan général, listing de végétaux et matériaux, mise en forme des consignes.

Deuxième jour le 30 novembre 2017 : pépinière avec observation des végétaux, achats sur place, réalisation pratique du/des massifs ; bilan et évaluation.



Différents espaces du Point **i**, objet de la formation / action des 16 et 30 novembre 2017.

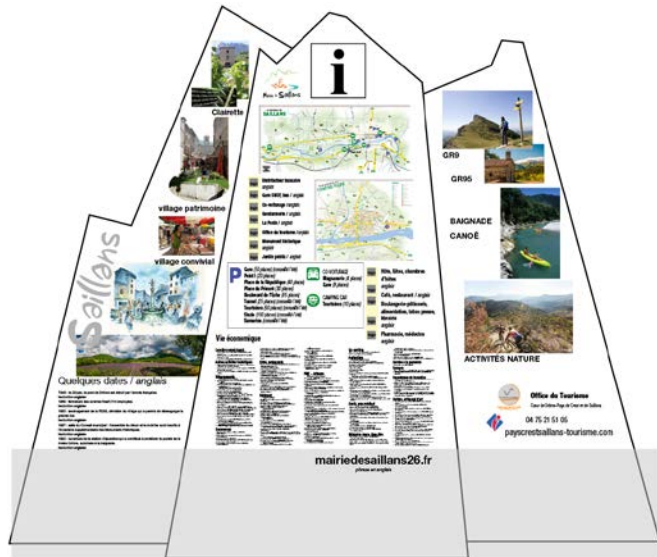
Une nouvelle SIL pour mieux orienter les visiteurs

La commune a retenu 2 entreprises pour mettre en place la **Signalétique d'Intérêt Local**. L'une va s'occuper des mâts à lames (OT, parking, toilettes, services et commerçants), l'autre des 2 totems entrée du village (Point I et Magnanerie ; des panneaux verticaux place du Fossé, derrière l'église et avant le tunnel et de 4 jalonnements piétons au départ des randonnées.

Durant le mois d'août, Vincent Beillard, maire et élu référent à l'économie, a fait le tour de la plupart des commerçants, hébergeurs et restaurateurs qui s'inscrivent dans ces futures implantations. Ils sont invités à visualiser les projets avant installation le 27 novembre.

Les emplacements ont été définis lors des différents GAP signalétique organisés en 2015-2016. Certains points ont été affinés par les retours des acteurs économiques, l'office du tourisme, la mairie et sur les conseils des entreprises retenues.

Les différents acteurs économiques sont invités à découvrir les maquettes avant fabrication **le lundi 27 novembre** à 18h en mairie.



Projet non définitif du totem entrée de village

Marché dominical : concertation avant un nouveau règlement

Le marché du dimanche est une manifestation de vitalité pour Saillans et une attractivité économique importante. C'est aussi une journée conviviale qui facilite les rencontres.

Vincent Beillard et Fernand Karagiannis, élus municipaux et Thierry Pellissier, le garde champêtre, ont initié **une concertation avec l'ensemble des forains** pour modifier le règlement en 2018. Une trentaine d'entre eux ont répondu présent le vendredi 22 septembre et ont exprimé leurs idées et bien sûr leurs propositions.

Pour continuer la discussion, **une nouvelle commission élargie du marché** est mise en place. Elle étudie toutes les propositions et sera également associée chaque année aux décisions importantes, notamment celle des emplacements. Elle intègre non seulement le représentant officiel du Syndicat des Commerçants des Marchés de France, Pascal Grimaud, mais aussi 6 représentants

des forains alimentaires et non alimentaires. Et elle n'a pas chômé en octobre ! Déjà 3 réunions qui ont permis de clarifier des points sensibles : mélange alimentaires / non-alimentaires, abonnements et emplacements, nouveaux horaires notamment l'hiver... Les échanges se sont déroulés sereinement, dans l'écoute et l'intérêt de tous, des forains mais aussi celui de la commune.

C'est une étape importante car les objectifs sont multiples et les enjeux conséquents à l'heure où l'on se penche sur la place de l'économie locale : maintenir une offre toute l'année, voire la développer, favoriser les marchands qui viennent régulièrement, faciliter la gestion du marché et cela d'une manière encore plus transparente.

Le nouveau règlement sera finalisé mi-novembre et voté lors du conseil municipal de décembre. Un bel exemple de coopération au profit de tous !



SEM AINE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

SAILLANS
du dimanche 25 mars
au samedi 31 mars 2018

une seconde édition en 2018

En 2016, lors de la semaine de l'économie locale, l'inventaire des acteurs économiques a révélé, à la surprise de beaucoup, leur nombre et leur qualité : plus de 140 activités identifiées pour une douzaine de domaines différents. Presque tous ont joué le jeu en organisant 40 événements qui ont eu lieu pendant la semaine et en s'y impliquant. Et depuis, des initiatives ont vu le jour, certaines montrant leurs capacités à 'faire ensemble' comme le « Court Bouillon », plateforme des producteurs locaux ou « la Cuisine » d'artistes locaux. Derrière ces activités, il y a des femmes et des hommes qui, non seulement cherchent à en vivre, mais participent à la vitalité de la commune et à la qualité de vie de tous. Car si Saillans attire tant, c'est qu'il y fait bon vivre et travailler, se rencontrer au cœur d'un village vivant, s'approvisionner à pied, trouver des artisans locaux, bénéficier d'une animation variée ...

Et ce qui caractérise Saillans, ce sont essentiellement des petites activités qui toutes participent à la

construction de ce bel édifice. Et qui dit 'petites', dit pas toujours visibles.

Comme en 2016, cette semaine représente une belle opportunité pour montrer ce que l'on fait, découvrir les autres, se faire mieux connaître, ici et autour, partager, se rencontrer, échanger, animer, faire des ponts...

Cette semaine concerne tous les acteurs économiques issus des différents domaines d'activités, les habitants de Saillans et des communes voisines, acteurs déterminants sur l'économie locale au travers de leurs achats et bénéficiaires de la qualité de vie qui en résulte, les élus et les partenaires qui soutiennent les dynamiques économiques locales ... et d'autres qui viennent s'inspirer de ce qui marche bien ici. Déjà des idées et des projets commencent à s'élaborer pour faire de ce temps fort une réussite pour tout le village.

La semaine aura lieu du dimanche 25 au samedi 31 mars 2018.

Sa préparation se fait au sein du GAP Economie Locale auquel chacun est appelé à se joindre quelle que soit sa situation, acteur économique, habitant, artiste ...

Cette année, la commune a sollicité aussi l'association *Villages Vivants* pour donner une meilleure ampleur à l'événement et préparer des moments pour les professionnels et les institutions du territoire ainsi qu'un samedi plus ludique à destination du grand public. Plus d'infos très prochainement.

La prochaine réunion du GAP est prévue le **jeudi 16 novembre à 18h30**.



Quelques instants
photographiques
de l'édition 2016

Rencontre participative sur les fêtes communales

Compte-rendu synthétique de la rencontre participative sur les fêtes communales qui s'est tenue le 14 octobre à la Salle polyvalente (un compte-rendu détaillé est accessible sur le site internet)

Cette rencontre n'a réuni que 16 personnes (dont 5 élus) ce qui rejoint d'entrée le principal problème évoqué lors de la réunion : le tarissement des bonnes volontés citoyennes pour prendre en charge l'organisation et l'animation des fêtes du village.

Le Comité des fêtes qui s'était constitué dans les années 80, soutenu financièrement par la Mairie, a commencé à perdre de sa vitalité au cours de la mandature précédente ; il s'est auto-dissous en 2014 et l'équipe municipale a dû faire appel à des professionnels pour animer la Vogue du mois d'août 2017. Cette décision a généré deux inconvénients majeurs :

- une dépense budgétaire en forte augmentation, en contradiction avec une volonté de maîtrise des dépenses de fonctionnement de la Commune,
- l'insatisfaction d'une certaine tranche de la population, qui s'est traduite par des incivilités inacceptables.

Concernant les festivités du 14 juillet, la seule question qui se pose à l'heure actuelle est celle de la localisation du feu d'artifice. L'accident heureusement sans gravité excessive qui s'est produit lors du feu d'artifice de 2014 en bord de Drôme a conduit à le transférer dans la cour des écoles, ce qui présente à la fois des avantages (accessibilité, visibilité) et des inconvénients (perte du côté artistique). Un retour en bord de Drôme serait aujourd'hui techniquement possible en intégrant certaines contraintes.

Les participants de la rencontre ont recensé diverses pistes permettant de relancer la participation citoyenne aux fêtes du village, le principal obstacle étant semble-t-il la multiplicité des activités associatives et événementielles, laissant peu de temps disponible aux bénévoles

Téléthon 2017

Jeudi 7 décembre :

14h en salle polyvalente • Concours de belote (UNRPA)

Vendredi 8 décembre :

16h à 18h, Place Maurice Faure (Maire/école)

- Vente de gâteaux et chocolat chaud (Rochecourbe Escapade)
- Petit spectacle (Cirkaroulette et Forum) à la sortie des écoles

Samedi 9 décembre :

14h à 18h, Place de la République (Poste)

- Vin chaud et Châtaignes (Ping Pong Club et Vélo Club)
- Barbe à Papa (Forum)
- Vente d'ampoules (Pompiers)
- Vente de gâteaux et chocolat chaud (Rochecourbe Escapade)
- Vente de ballons avant un lâcher prévu à 16h30 (le Forum)

En Salle Polyvalente et Salle des Fêtes

- Spectacle de danse + musique (15h Dance Studio + Si Saillans Sonne)
- Ventes d'objets décoratifs (Solaure Créatif)
- Vente de livres d'occasion (Les Amis de la Lecture)

AFM TÉLÉTHON  **8 ET 9 DÉCEMBRE 2017**
INNOVER POUR GUÉRIR

potentiels. Le « fossé culturel » des jeunes en matière de bénévolat a également été évoqué.

Afin d'avancer en ce domaine, il a été décidé :

- de préparer un questionnaire qui serait proposé aux habitants via le site internet ou un stand sur le marché,
- de relancer la proposition de constituer une « Commission des fêtes » ayant pour objet de parrainer les fêtes communales.

Les élus référents (David, Annie, Josselyne) rappellent par ailleurs qu'ils se réunissent chaque mardi matin, entre 9h et 12h, et que les habitants qui s'intéressent à la question des fêtes, des animations, des associations, de la culture et du patrimoine, ainsi qu'aux divers loisirs, sont toujours les bienvenus !

Associations, vous souhaitez faire une demande de subvention municipale pour 2018 ?

Vous avez jusqu'au 1^{er} décembre 2017 pour le faire. Téléchargez le dossier sur le site internet.

Le SIVU a besoin des parents

Le SIVU* « Les enfants du Solaure » représente **une chance pour les familles** des 150 enfants qui fréquentent les écoles de Saillans, 36 semaines par an. Vous habitez une petite commune comme Aubenasson, Chastel-Arnaud, Espenel, La Chaudière, Saillans, Saint-Sauveur, Véronne, classées en Zone de Revitalisation Rurale où un éventail de services publics existe dans le bourg central.

Le SIVU, c'est toute une organisation mise en place, et parfois tenue à bouts de bras, depuis 2016 : des élus se sont engagés bénévolement à **assurer la continuité d'un service public** important à leurs yeux, avec les moyens financiers de leurs communes.

Le SIVU met à votre disposition

- l'accueil périscolaire, assuré pendant **756 heures par an** avec du personnel qualifié et bienveillant.
- la restauration scolaire : Virginie cuisine et sert **1 000 repas par an**, avec plus de produits bio et locaux.
- les TAPS, qui fonctionnent **108 heures par an**, en respectant une charte et les règles imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Une cantine scolaire à Saillans gérée par le SIVU "Les enfants du Solaure" (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Au groupe scolaire Diane Lometto, Virginie prépare sur place les repas du jour en respectant un nouveau plan alimentaire sur 8 semaines incluant des repas alternatifs et semi-alternatifs. Chaque aliment est choisi en respectant des critères d'apports nutritionnels en valorisant l'apport de bio, de produits locaux et des critères organisationnels de livraison.

Près de 80 repas sont servis lundi, mardi, jeudi et vendredi pour un public de 2 ans à plus de 90ans. En effet, des repas sont aussi livrés à domicile au Cresta pour des anciens se déplaçant peu.

Il peut rester quelques places de temps en temps, plutôt le lundi pour des externes anciens sous conditions d'effectifs. Il faut contacter Virginie qui décide en fonction des possibilités, mais attention, vous n'êtes pas au restaurant ! Les repas sont à 7,5 € **payables de suite par chèque bancaire uniquement à l'ordre du Trésor public. Cela exclut les paiements collectifs et surtout les demandes d'un service différent. Une fiche d'inscription vous sera remise, elle permettra l'imputation des repas.**

Merci de vous présenter à 12h précises à l'entrée de la rue Porte Neuve.

Des repas spécifiques comme le repas de Noël sont très prisés par les enfants. Attention, l'accueil de groupe ces jours-là est impossible.

Nouveaux fournisseurs : Stéphane POURRAT pain bio pour 2 jours par semaine, boucherie PASCAL pour le porc, saucisses, caillettes ...

Un responsable assure l'organisation et la responsabilité de tout cela en tenant compte du règlement intérieur ; la logistique administrative, bénévoles, demande l'équivalent d'un plein temps.

Si un salarié est absent, il faut le remplacer **pour éviter la fermeture du service**, et le recrutement d'un autre salarié, en milieu rural, peut demander jusqu'à 3 semaines. Dans ce cas, des bénévoles et des élus interviennent pour compléter l'équipe.

Pour continuer à assurer les services indispensables, le SIVU a besoin de bénévoles, de parents qui peuvent intervenir ponctuellement.

Vous êtes invités à devenir consomm'acteurs en territoire rural et à rejoindre le SIVU dans le comité d'usagers ou comme bénévoles.

Contactez Christine Seux, présidente du SIVU, à activitesjeunesse@mairiedesaillans26.fr pour proposer votre aide, et faites passer le message.

* Syndicat Intercommunal à Vocation Unique



Evelynne Vaudron, nouvelle responsable des services

Educatrice spécialisée auprès de publics d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap, en protection de l'enfance dans les domaines civil et pénal, j'ai également été chef de service éducatif et responsable de communautés Emmaus et de structures petite enfance (crèche – halte garderie périscolaire et jardin d'enfants) et coordinatrice-animatrice en soutien à la parentalité et accompagnement à la scolarité.

J'ai été chef d'exploitation en arboriculture biologique; j'ai pris mes fonctions le 2 novembre 2017.

Présentation d'Ivan, chargé de mission Démocratie participative

Ivan Pascaud, grâce à une subvention de la Fondation de France au titre de la démarche participative de la commune, a pour fonction principale d'accompagner les élus sur les différentes démarches participatives en cours notamment la révision du PLU. La durée de son contrat est d'une année pour se terminer en septembre 2018. Il se présente :



Je suis, depuis le 25 septembre, salarié de la Mairie de Saillans, en charge de la démocratie participative. Voilà 10 ans que je travaille et milite pour défendre une participation citoyenne qui permette d'accompagner

les citoyens à monter en compétence et en pouvoir d'agir. J'ai ainsi animé un Conseil de développement (instance de démocratie participative) à l'échelle d'un arrondissement de Lyon (Croix-Rousse). J'ai ensuite travaillé sur Paris dans un bureau d'étude en concertation (Mission Publique). Je suis titulaire d'un master d'Ingénieur de la concertation. Je suis également consultant en animation, facilitation et participation citoyenne et garant de la concertation (pour la Commission Nationale du Débat Public). J'ai enfin travaillé dans l'éducation populaire (au CPIE Bugey Genevois) en accompagnant des communes rurales à prendre en compte la question du foncier agricole. En parallèle, je me suis formé au maraîchage avec l'idée de monter un jour une ferme d'éducation populaire.

Pour contacter Ivan Pascaud :
participation@mairiedesaillans26.fr

Les GAP en cours cet hiver

- GAP Circulation, stationnement mobilité
- GAP Semaine de l'économie locale
- GAP Compostage collectif
- GAP Habitat et transition énergétique
- GAP Fêtes communales
- +
- Commission Transparence-information
- Commission Finances
- +
- Commission municipale du marché
- Commission Associations, préparation de l'agenda 2018

Solidaire,
je soutiens le
Centre communal
d'action sociale
(CCAS)

Je fais un don !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saillans, qui regroupe des élus et des habitants représentants d'associations (associations familiales, personnes âgées, insertion, personnes handicapées) relance une campagne de soutien afin de maintenir son action et d'étendre son champ d'intervention.

En 2016 vous avez été nombreux à répondre à cet appel et vos dons ont permis d'améliorer les aides aux populations fragilisées, touchées par la précarité et les accidents de la vie.

Vous pourrez soutenir son action :

- **Faites un don**, déductible des impôts à 66% pour les particuliers et à 60% pour les entreprises (en effet, en vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de réduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social ») ;

Campagne solidaire : mode d'emploi

- Il suffit de remplir le bulletin de don (disponible en mairie et certains lieux à Saillans ou téléchargeable sur le site internet) et de le retourner en mairie à destination du CCAS accompagné de votre chèque de soutien. **Vous recevrez ensuite du trésor public un reçu fiscal.**

Conciliateur de justice

Didier LALANNE est conciliateur jusqu'au 1^{er} janvier 2020, dans le ressort du tribunal d'instance de Valence.

Ses permanences de conciliation à Saillans s'effectuent **le mardi après-midi, exclusivement sur rendez-vous.**

Tout administré peut s'adresser directement à lui par téléphone au 06 64 95 70 28 ou par mail à didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr.

Attention : les permanences ne sont pas systématiques car il regroupe les rendez-vous, ayant plusieurs permanences .

Rappel : les litiges avec l'administration , le droit de la famille, le droit social, le droit pénal, ne relèvent pas de sa compétence. Il peut néanmoins orienter les demandeurs .

Patrimoine Bonne nouvelle!



Le livre d'André Bonnard "**Ma visite du village - À la rencontre du passé**" est disponible.

Si vous l'avez commandé, vous pouvez le retirer auprès de:

- Paulette Bonnard, 390 route Royale, Saillans, 06 33 38 24 95, jusqu'au 25 octobre;

- Maryse Baesberg, 7 rue Barnave, Saillans, 06 70 87 66 20, à partir du 26 octobre.

Une présentation du livre a été faite samedi 14 octobre à la bibliothèque de Saillans. L'accueil reçu est très encourageant.

"Ma visite du village - A la rencontre du passé" est maintenant en vente au prix de 29 €

- A la librairie de Saillans, 30 Grand'rue;
- A l'office de tourisme de Saillans;
- Auprès de P. Bonnard (référence ci-dessus);
- Auprès de M. Baesberg (référence ci-dessus).

La fin de l'année arrive. Pensez à cet ouvrage pour vos cadeaux de Noël! Et parlez-en autour de vous.

Infos sur la brocante

Le Forum qui porte cette manifestation n'organisera qu'une seule brocante en 2018. Ce choix s'explique pour diverses raisons : temps de préparation, nombre de bénévoles à mobiliser, problème en été de sécurité...

La date retenue est celle **du lundi de Pentecôte, le 21 mai 2018.**

Notez-la dès à présent dans votre agenda.

Marché de Noël

Le marché artisanal de Noël organisé par La Palette de Gribouille aura lieu le **samedi 25 novembre** de 14h30 à 18h30 et le **dimanche 26 novembre** de 9h30 à 18h. Vous y trouverez créateurs et artisans d'art, de quoi préparer vos fêtes.

Si vous souhaitez vous inscrire, contacter Pascal Grimaud au 06 08 83 55 27.

Les chantiers jeunes à Saillans : Quand plaisir rime avec entraide

Depuis cet été, et l'évènement "Saillansons à vos projets", la mairie de Saillans et la MJC Nini Chaize ont signé une convention de Chantiers Loisirs.

Ce partenariat permet à des jeunes entre 14 et 17 ans de bénéficier de sorties financées par des actions réalisées en partenariat avec les Services Techniques.. Après un baby sitting en bords de Drôme cet été, 4 jeunes ont épaulé les communaux mercredi 25 et jeudi 26 octobre.

Le premier jour, après avoir nettoyé et aménagé l'extérieur de leur local, en fixant des bancs et délimitant un espace fumeur, ils se sont attelés au ramassage des feuilles de platanes de l'Avenue Coupois.

Le deuxième jour, ils ont vidé l'espace -1 de l'ancienne perception et l'appartement du Prieuré en vue de leur réfection.

C'est ainsi qu'ils ont pu financer un saut à l'élastique qui restera ancré dans leur mémoire, autant que ce moment de rencontre entre des jeunes de Saillans et les communaux en participant ainsi à l'entretien et l'embellissement du village.



Groupe de pilotage citoyen pour la révision du PLU de Saillans : et maintenant au travail...

Saillans demain

La révision du PLU de Saillans a commencé. C'est un Groupe de Pilotage Citoyen qui va conduire le projet en rendant un avis collectif à chaque étape d'élaboration des documents d'urbanisme. Ce Groupe de Pilotage Citoyen, inclut 4 élus, 2 techniciens de la mairie et 12 habitants tirés au sort.

Pour mémoire, en juillet dernier, 140 personnes ont été tirées au sort sur la liste électorale. Parmi elles, plus de cinquante se sont déclarées intéressées et ont été conviées courant septembre à une réunion d'information sur le rôle et surtout l'implication que cela allait demander. 26 volontaires ont par la suite confirmé leur désir de s'impliquer. Il a fallu donc faire un 2^{ème} tirage au sort (avec deux paramètres de base, parité hommes femmes et diversité de quartiers).

Le mercredi 18 octobre, à 14h, la première réunion du Groupe de Pilotage Citoyen pour la révision du PLU s'est déroulée. Ce fut l'occasion de se rencontrer les uns, les autres, et de définir comment travailler ensemble pour les deux prochaines années. Une charte de la participation (que vous pouvez trouver sur internet) a notamment été élaborée.

Groupe de pilotage citoyen

Qui ? : 12 habitants tirés au sort (panel citoyen)
4 élus et 2 techniciens de la Mairie

Rôle : piloter la révision du PLU et rendre un avis collectif à chaque étape de son avancée ; en prenant en compte les apports de la concertation avec l'ensemble de la population. Pour ce faire le Groupe de Pilotage citoyen sera animé, conseillé et accompagné techniquement par le bureau d'étude et le Groupe Technique.

Voici la liste complète des membres :

Vincent BEILLARD (élu), **Gaud BLAYO** (citoyenne), **Gérard JACQUES** (citoyen), **Marc JEUDY** (citoyen), **Claude JULLIAN** (citoyen), **Michel GAUTHERON** (élu), **Gilles KLOECKNER** (citoyen), **Céline LANGLOIS** (citoyenne), **Muriel MARTIN** (technicienne urbanisme), **Annie MORIN** (élue), **Daniel PETIT** (citoyen), **Monique PHILLY** (citoyenne), **Caroline POSTAIRE** (secrétaire générale), **Anne-Marie SAZIO** (citoyenne), **Christine SEUX** (élue), **Gabriel SMADJA** (citoyen), **Nathalie STEVENIN** (citoyenne), **Pascaline TARDIVON** (citoyenne)

Calendrier de la révision du PLU : phase 2 diagnostic





Mairie de Saillans

Révision du PLU, la phase Diagnostic c'est parti...

Le bureau d'étude qui accompagne la commune dans la révision du PLU organisait le 18 octobre à 19h une réunion publique afin d'expliquer en détail les étapes à venir, et la façon dont les habitants seront impliqués. Plus de 40 participants étaient présents salle St Géraud. Les Saillansons s'intéressent à l'avenir du village. Rappelons que cette révision du PLU, en intégrant d'une manière forte les habitants, est suffisamment originale pour avoir intéressé une autorité administrative indépendante : la Commission Nationale du Débat Public, qui normalement ne s'occupe que de très gros projets nationaux. Son vice-président, M. Jacques Archimbaud, sera le garant officiel de cette révision. La mise en place de ce dispositif ambitieux de participation des habitants est rendue possible par une subvention de la Fondation de France.

Cette réunion publique a permis de présenter l'équipe de ce bureau d'étude. Elle est composée d'une urbaniste, d'un architecte, d'un paysagiste et d'un expert de la concertation. Les différentes instances de la révision du PLU ont été présentées : le Groupe de Pilotage Citoyen (GPC) qui décidera des orientations du PLU ; le groupe technique, composé du bureau d'étude, d'élus référents et de techniciens, qui conseillera le GPC et assurera la coordination du projet ; le groupe de suivi et d'évaluation, composé de membres de l'Observatoire de la Participation, et le garant de la concertation qui veilleront au bon déroulé de la démarche et seront force de proposition pour la faire évoluer de manière à respecter la charte de la participation fixée collectivement (disponible sur le site internet).

Il a été également question du contexte législatif (les lois qui s'appliquent et cadre le PLU) et des objectifs de révision du PLU fixés collectivement par la commune et les habitants en 2016-2017 :

1. Encourager les solidarités locales
2. Renforcer la proximité
3. Favoriser la convivialité dans un village à taille humaine
4. Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune
5. Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords
6. S'inscrire dans la transition énergétique

La phase diagnostic qui démarre va permettre aux habitants de participer par des réunions de quartiers, un questionnaire individuel, des ateliers de lecture de paysage et une synthèse active du diagnostic. Des ateliers scolaires se dérouleront en parallèle et des vidéos (dites *Brèves du PLU*) seront diffusées sur le site de la mairie et Facebook.

Parmi les moyens d'information, une belle originalité à noter : une page internet dynamique avec des textes, des vidéos et des photos est mise en place en complément du site internet officiel. (<https://plusaillans.tumblr.com/>). Une vidéo en avant-première lors de la réunion du 18 octobre : elle synthétisait d'une manière ludique le travail de 2016 lors de l'élaboration des objectifs de révision du PLU.

Enfin un temps d'échange a permis aux habitants d'exprimer leurs attentes et leurs questionnements au sujet du PLU.

- Contact de la mairie : **revisionplu@mairiedesaillans26.fr**
- Contact du Garant de la concertation Mr Archimbaud : **saillans@garant-cndp.fr**
- Site internet mairie : **www.mairiedesaillans26.fr**, menu "révision plu"
- Carnet de bord de la révision : **https://plusaillans.tumblr.com/**

Secrétariat et services Mairie de Saillans. 1 Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • Garde champêtre police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe maire1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr • Aménagement, travaux, sécurité André ODDON, Michel GAUTHERON, Patrick THEVENET, travaux@mairiedesaillans26.fr • Vivre longtemps au village, santé, social Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • Enfance, jeunesse, éducation Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine David GOURDANT, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • Economie & production locale Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • Environnement & énergie Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • Finances & Budget Agnès HATTON, Patrick THEVENET, finances@mairiedesaillans26.fr • Référents Transparence-Information Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • Référents Gouvernance et sollicitations médias Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • Conseiller municipal François PEGON, Freddy MARTIN • Élus à l'intercommunalité Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • Conseillers départementaux Martine CHARMET et Bernard BUIS • Chargé de mission Démocratie participative Ivan PASCAUD participation@mairiedesaillans26.fr

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Photo de couverture : Michel Morin • Correcteurs : Pascal Denavit, Christian Larcher, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot, Florence Alicot • Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • AUTOMNE 2017